

## 2 Préparer le sol

Le sol présent sous un revêtement imperméable, tel qu'un trottoir, est souvent très compacté et a perdu bon nombre de ses propriétés nutritives. Il est donc nécessaire de travailler sa consistance avant les plantations.

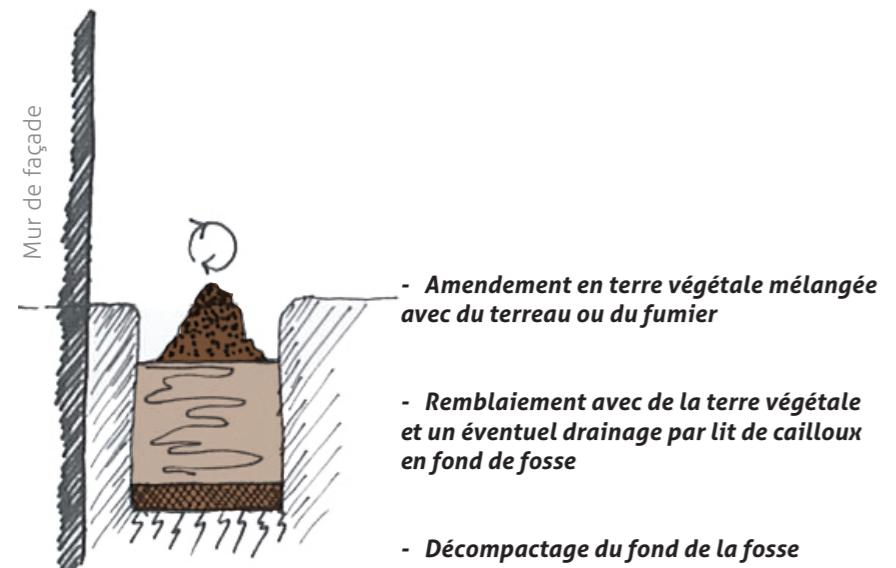
Ne pas hésiter à extraire et remplacer !

### ■ Le décompactage

Il est fait manuellement, sur une profondeur d'un fer de bêche pour ces petites surfaces.

! **Attention à laisser les horizons du sol dans leur ordre initial : décompactage n'est pas synonyme de retournement.**

### ■ L'amendement organique



En mettant en place la terre végétale le plus longtemps possible en avance avant les plantations et éventuellement en la couvrant, cela permet :

- le défoisonnement,
- une meilleure vérification des niveaux,
- les faux semis / désherbage,
- la réorganisation des micro-organismes et la restructuration du sol.

*Veiller à laisser 5cm libres pour la mise en place du paillage après les plantations.*

## 3 Installer des bordures et protections

Le massif créé peut être borduré ou non. En cas de pose d'une bordure, il est préférable que la commune fasse un choix pour l'ensemble des massifs d'une rue (a minima), afin d'obtenir un aspect général harmonieux.

La pose d'une bordure permet de gagner en hauteur si le creusement en profondeur est problématique.

*sans bordure      bordure de bois simple      bordure béton - trottoir*



*bordure en lames d'acier      bordure en châtaignier*



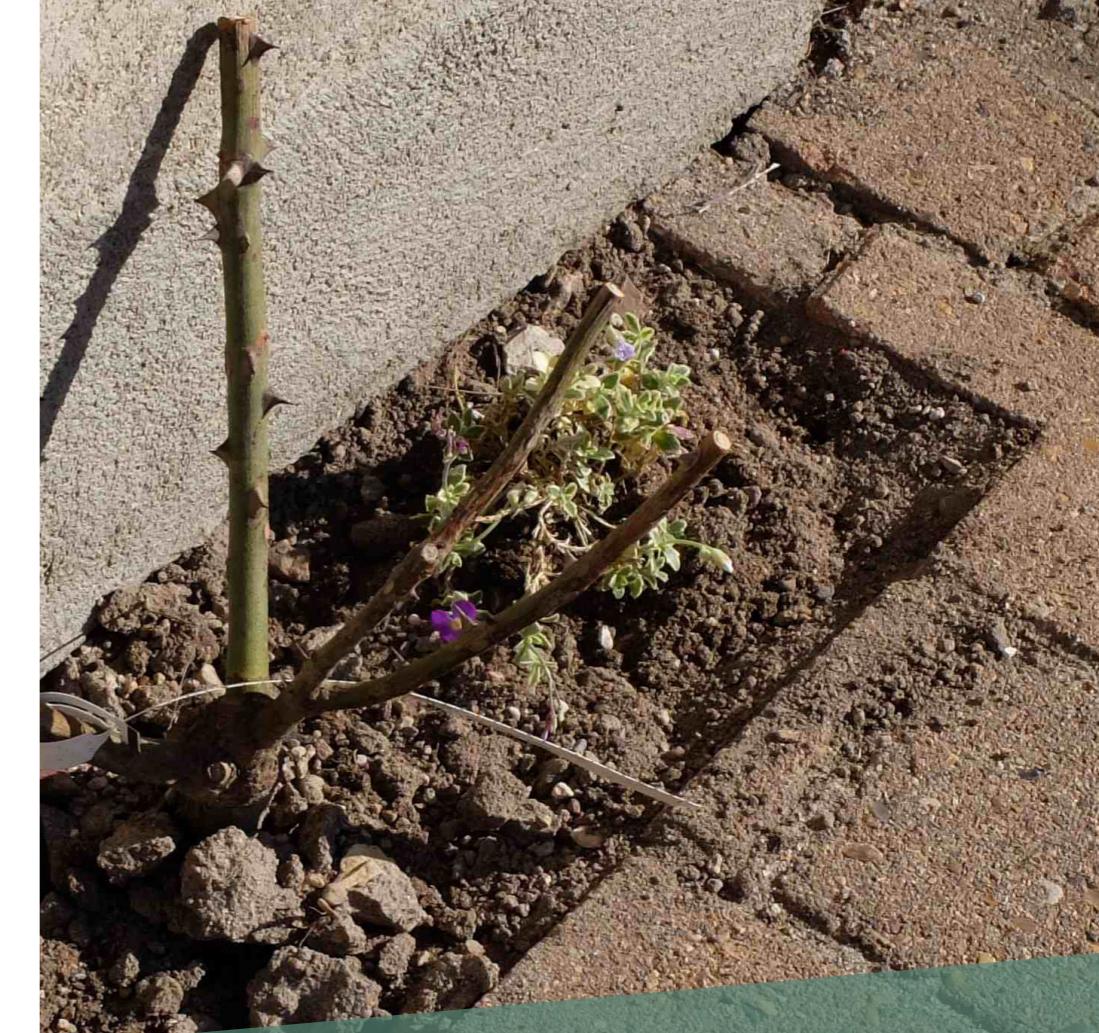
*Il peut aussi être posé un système de protection qui assure (et rassure !) une certaine étanchéité de la fosse côté façade.*

**Les plantations en pied de mur apportent de l'humidité ?**

**Vrai ou faux ?**

Contrairement à cette idée répandue, les plantations en pied de façade, y compris les plantes grimpantes, n'abîment pas les murs et n'apportent aucune humidité qui ne s'y trouverait déjà !

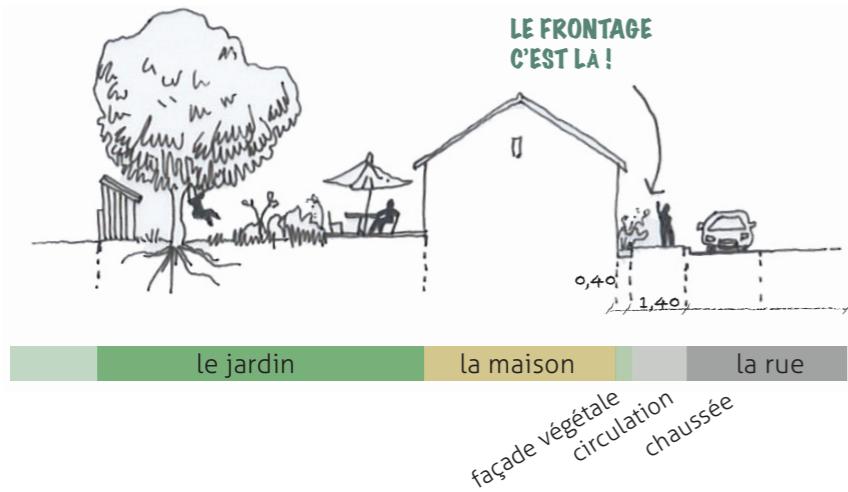
Bien au contraire, un percement du revêtement imperméable (trottoir) en pied de mur, peut contribuer à l'assainissement de celui-ci.



**[JE PLANTE EN PIED DE MUR]**  
**ET JE PRÉPARE MES FOSSES DE PLANTATIONS**

A l'heure d'une gestion de l'espace public sans produits phytosanitaires, on porte un regard nouveau sur la place du végétal dans nos villages. Certains y verront un changement nécessaire, pour accueillir la nature et la biodiversité là où elle n'avait plus sa place, d'autres une opportunité pour se réapproprier son cadre de vie et en devenir acteur.

Plante grimpante couvrant un mur, massif en pied de murs, bande plantée devant la façade, ces petits 'jardins de rue', ces plantations en pied de mur peuvent prendre plusieurs formes, mais tous offrent une solution pour des rues vivantes, entretenues et propices à de nouveaux usages.



A cheval entre espaces public et privé, l'entretien des *frontages*\* végétalisés revient souvent aux riverains (les plantations peuvent faire l'objet d'ateliers participatifs). La mairie se charge de la faisabilité de la démarche et de sa mise en oeuvre par le perçement des trottoirs et la préparation des fosses de plantations.

\* Un espace identifié comme « devant chez quelqu'un », souvent sous-exploité voir ignoré, mais qui marque le seuil du domaine privé. (cf. Nicolas Soulier, *Reconquérir les rues*, Editions Ulmer, 2012.)



## Quelques points de vigilance préliminaires :

- Vérification de la présence de réseaux : la création de fosse est possible en présence de réseaux souterrains. La ville interviendra directement auprès des exploitants des réseaux (DT / DICT).
- Vérification de la largeur des trottoirs : quand cela est possible, maintenir un passage libre de **1,40** m au minimum sur le trottoir, en prenant en compte les règles d'accessibilité *Personnes à Mobilité Réduite* (PMR)\*\*.

\*\* Conformément à l'arrêté du 15 janvier 2007 modifié, relatif à l'accessibilité de la voirie.

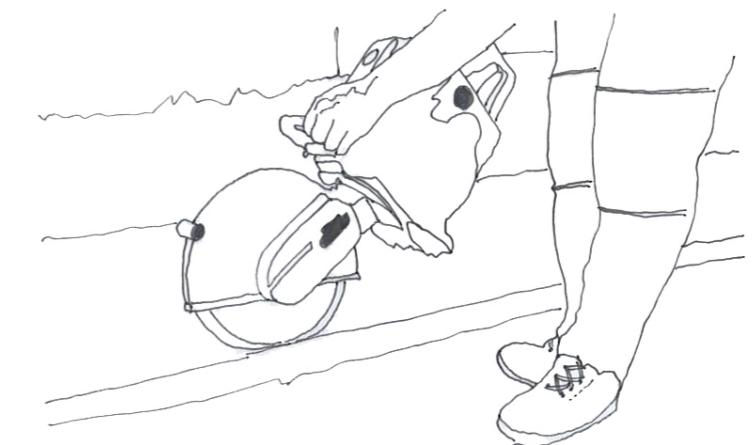


## 1 Creuser la fosse de plantation

### ■ Le découpage du trottoir

La découpe de la fondation (structure du trottoir) et du revêtement de surface doit être faite proprement afin que les bords soient droits et lisses, surtout sur un revêtement ancien ou abîmé.

Il peut aussi s'avérer nécessaire de supprimer la grave ou les matériaux de sous-couche en place.



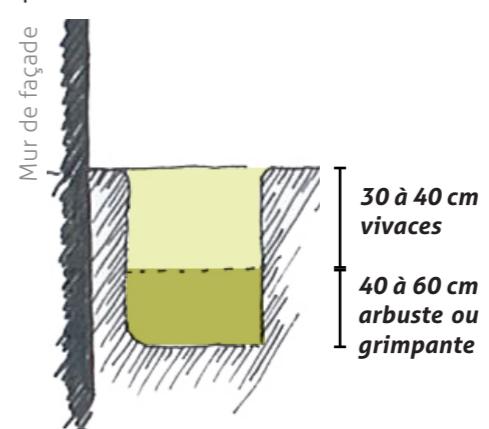
En cas de revêtement pavés ou de briques, il suffira de retirer certains des éléments pour tracer l'emplacement du massif.



On profitera de la présence d'obstacles existants (seuils d'entrée, emmarchements...) pour aligner l'implantation des fosses.

### ■ Le creusement de la fosse

La profondeur de la fosse varie en fonction des types de plantations à venir. A titre indicatif :



Toutes les largeurs sont intéressantes. Même avec 5 cm on peut installer du végétal !